



**Direction générale de l'alimentation**  
**Sous-direction de l'Europe, de l'international et de**  
**la gestion intégrée du risque**  
**Bureau des exportations pays tiers**  
**251 rue de Vaugirard**  
**75 732 PARIS CEDEX 15**  
**0149554955**

**Instruction technique**  
**DGAL/SDEIGIR/2022-12**  
**05/01/2022**

**Date de mise en application :** 06/01/2022

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 14/01/2022

**Cette instruction abroge :**

DGAL/SDASEI/2021-204 du 18/03/2021 : Recensement des besoins des services déconcentrés en papier sécurisé sanitaire et phytosanitaire pour l'année 2021-2022

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 2

**Objet :** Recensement des besoins des DDetPP en papier sécurisé sanitaire pour l'année 2022

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF  
DAAF  
DD(CS)PP

**Résumé :** Cette note a pour objectif de faire le recensement des besoins en papier sécurisé pour les certificats sanitaires à destination de la Chine, la Russie et les autres pays de l'UEEA (Biélorussie, Kazakhstan, Arménie et Kirghizistan) pour la période de mars 2022 à février 2023. Les commandes doivent être transmises à la DGAL d'ici au 14 janvier 2022 pour une livraison lors de la deuxième quinzaine de février 2022. Le support intègre la nouvelle charte Marianne et devra être le seul utilisé à compter du 1er mars 2022.

L'impression de papier sécurisé pour la certification sanitaire est réalisée par l'Imprimerie Nationale dans le cadre d'un marché public, sur la base d'une commande annuelle calée sur la période de mars (année n) à février (année n+1). Des commandes supplémentaires pourront être passées en cas de besoin imprévu.

La DGAL a renouvelé le 5 octobre 2021 le marché public établi avec l'Imprimerie nationale pour une période de 2 ans tacitement reconductible pour 2 autres années.

Seuls les pré-certificats et certificats à destination de la Chine et des pays de l'Union Économique Eurasiatique (Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Arménie et Kirghizistan) doivent se faire sur du papier sécurisé.

Par ailleurs, du fait du changement de la charte graphique (dite « Charte Marianne ») de l'Etat en 2020, le support de papier sécurisé de l'Imprimerie nationale a été modifié par rapport à la version de vos stocks en cours (voir annexe 2).

Pour éviter tout risque de blocage lié à ce changement de support, la DGAL a transmis des spécimens de ce nouveau support aux autorités des deux principales destinations concernées : Chine et Russie. La DGAL a également négocié une période de transition laissant le temps aux services de ces deux pays tiers et des autres pays concernés (Biélorussie, Kazakhstan, Arménie et Kirghizistan) de s'habituer au nouveau support, pour information et diffusion aux administrations locales, et le temps pour nos services de préparer cette transition avec les exportateurs concernés. La période de transition court jusqu'à fin février. A compter du 1<sup>er</sup> mars il vous sera demandé de n'utiliser que le nouveau support et de détruire vos stocks de l'ancien support.

Dans cette configuration, la date de la présente campagne de recensement des besoins en papier sécurisé est de ce fait anticipée, de façon à assurer les livraisons par l'Imprimerie nationale du papier sécurisé sur nouveau support. La livraison de cette commande interviendra entre le 15 et le 28 février 2022

Merci donc de faire parvenir au plus tard le **vendredi 14 janvier 2022** à l'adresse [export.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:export.dgal@agriculture.gouv.fr) vos besoins en papier sécurisé pour la période de mars 2022 à février 2023 en utilisant le tableau en annexe 1, en indiquant bien l'adresse de livraison des papiers et formulaires ainsi qu'une personne contact et son numéro de téléphone. Si vous souhaitez indiquer plusieurs lieux de livraison, en particulier pour les régions fusionnées, vous pouvez ajouter des lignes au tableau avec les informations requises.

Afin de confirmer la bonne livraison des commandes, je vous demande à réception d'adresser à la DGAL à la même adresse [export.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:export.dgal@agriculture.gouv.fr) le nombre de papiers sécurisés reçus.

La Directrice générale adjointe de l'alimentation  
CVO

Emmanuelle SOUBEYRAN

<b>Département (n°)</b>	<b>Besoin estimé (nb certificats)</b>	<b>Adresse(s) de livraison</b>	<b>Personne(s) à contacter (indiquer un tel)</b>

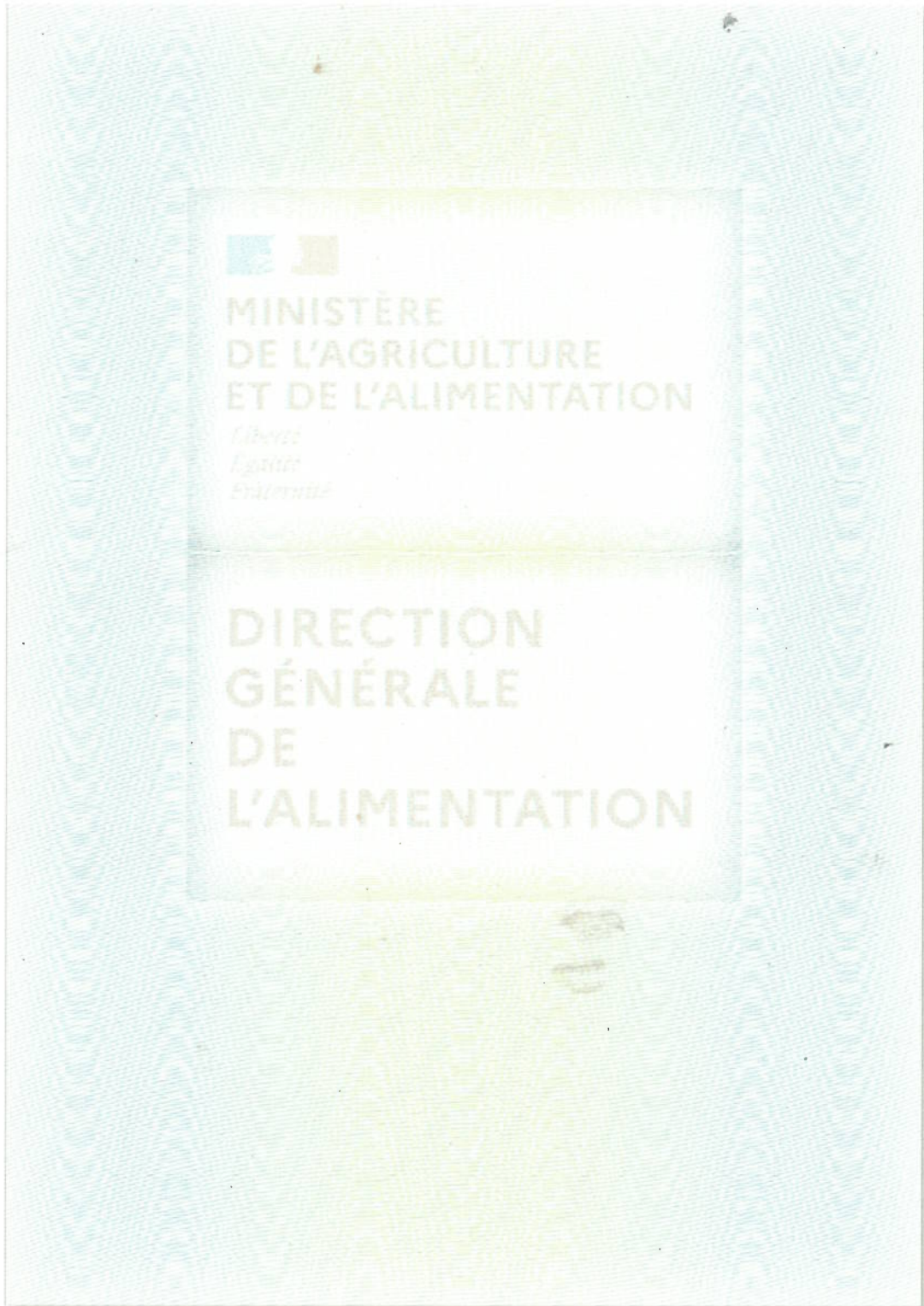
# ANNEXE 2 : NOUVEAU MODELE DE PAPIER SECURISE

Fichier image RVB en basse définition, présenté à titre informatif. Toute visualisation ou simulation d'impression à partir de ce fichier est dépendant du type d'équipement qui est le vôtre.

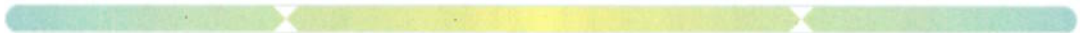
Maquette

Recto VISIBLE

Visible sans personnalisation



4



Irisation

**DOCUMENT CONFIDENTIEL**  
Propriété d'IN Groupe - Reproduction et divulgation soumises à l'accord d'IN Groupe



Attention : La signature du bon à tirer engageant votre responsabilité, nous vous recommandons de vérifier attentivement les textes, les couleurs et les positionnements. / Attention : Please check carefully texts, colors and positions. Your approval implies your whole responsibility.

FTFOFOR0002237 | PF020XXX

1/1